



Loÿs CARRIER
Président

AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE
Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par
Jeunesse et Sports

Aux membres
du club

Lapalisse, le 10 février 2026

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
08 FEVRIER 2026

Membres présents : 22

Pouvoirs : 5

Le Président accueille les participants et les remercie pour l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre Aéro Club.

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos anciens.

Rapport moral – Exercice 2025.

L'année 2025 a été particulière pour notre aéroclub, marquée à la fois par une activité soutenue et par un changement à la tête du club rendu urgent en raison des soucis de santé du président en place.

A cette occasion, le nouveau Président tient à remercier les membres du conseil pour leur soutien constant et précieux, il souligne en particulier que c'est grâce à cet esprit d'équipe

propre à notre aéroclub, que la transition s'est faite rapidement et dans les meilleures conditions.

Notre aéroclub compte aujourd'hui 64 membres avec des activités qui cohabitent harmonieusement. Ceci constitue une véritable richesse pour notre association, avec une activité en progression et des chiffres très encourageants :

- **Avion** : 199 heures de vol, soit 37 de plus qu'en 2024,
- **ULM** : 121 heures de vol, soit 22 de plus qu'en 2024.

Cette évolution témoigne du dynamisme du club, de l'implication des membres et de l'attractivité de ce que nous proposons.

Le Président souligne le rôle majeur de **Thierry Darpin** et le remercie pour son suivi sérieux et les multiples redressements qu'il effectue sur Aérogest dans le cadre de l'enregistrement des heures de vol .

Notre club se porte bien, nous faisons face à nos provisions, à nos frais de fonctionnement, à l'ensemble de nos charges grâce à une gestion rigoureuse et à l'implication bénévole de tous et en particulier du trésorier **Henri Tocquard**, aidé de **Jean Pierre Ray**.

Cette rigueur associée au bénévolat nous permet de maintenir des coûts de l'heure de vol très attractifs et rend l'aviation accessible à un plus grand nombre. Permettre à chacun de réaliser son rêve est la vocation historique de notre aéroclub et nous y restons fidèles.

Les réunions du conseil d'administration sont régulières et fructueuses, les échanges sont constructifs, les idées fusent, toujours dans un esprit raisonnable car les ressources financières sont comptées et au service du club.

Le Président souligne également la grande qualité de notre équipe pédagogique :

- **Avion** : **Frédérique Vouta, responsable pédagogique et Yves Runavot**,
- **ULM** : **Jacques Hetault et Christian Deschamps**.

Perspectives pour 2026 :

Mêmes objectifs qu'en 2025, pas d'accident, pas d'incident, ce qui implique de la formation, l'entretien des appareils, la discipline de tous et le respect des règles qui sauvent. Notre instructrice va développer le sujet plus loin.

En projet, au moins une sortie club à Clamecy avec préparation du vol encadrée par les instructeurs pour les élèves. D'autres destinations peuvent être envisagées, ouverture de ces sorties aux appareils privés pour renforcer la convivialité.

Avec une participation financière de l'aéroclub pour sa formation, **Laurent Montagnac** viendra renforcer l'équipe d'instructeurs ULM aux cotés de **Jacques Hetaut**.

Des travaux importants sont prévus sur le hangar n° 1, notamment la peinture des portes et la couverture. **Henri Tocquart**, notre responsable infrastructure, supervisera ces chantiers et chacun pourra venir apporter son aide pour la peinture des portes.

Le Président rappelle et insiste sur le rôle de chacun puisque notre aéroclub fonctionne sans aucun salarié, donc repose entièrement sur l'engagement bénévole de ses membres. Chacun peut à son niveau :

- Aider ponctuellement,
- Prendre des initiatives,
- Laver un avion, balayer un hangar, nettoyer des vitres,
- Réaliser tout autre travail selon ses compétences qui soient utiles à la collectivité.

Nous sommes tous dotés de talents, c'est en les mettant au service de notre club que nous assurons sa pérennité.

Pour conclure, l'année 2025 a été une année de transition réussie et de consolidation. Notre club est sain, dynamique et tourné vers l'avenir, grâce à l'engagement de tous. Nos effectifs se renouvellent, l'école et le centre d'examen fonctionnent bien.

Le Président remercie tous les membres pour leur confiance, leur implication et leur esprit associatif.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Programme d'activité 2026.

L'instruction des élèves en cours de progression va se poursuivre avec l'équipe renforcée par **L. Montagnac**. Les cours théoriques ponctuels au profit des membres continueront avec information à tous, soit par courriel, soit sur WhatsApp.

Notre aéroclub participera à la vie locale avec l'organisation de vols découvertes, de journées portes ouvertes mais aussi sur le plan national avec notre inscription au programme « Les Ailes du Sourire ».

Concernant les « Ailes du Sourire », **Yves Runavot** (qui sera notre correspondant sur le projet) prend la parole pour expliquer à l'assemblée le principe de fonctionnement de cette organisation : sous la tutelle de « Aviation sans Frontières », le but est de faire découvrir l'aéronautique au sein des aéroclubs volontaires à des « enfants cabossés par la vie », avec l'aide de diverses subventions.

A l'identique de 2025 et des années précédentes, la coupe **Rowe** sera remise en jeux à l'occasion d'une journée autour d'un rallye aéro ou d'une autre manifestation à définir ultérieurement.

Comme dit au paragraphe précédent des travaux de conservation du domaine seront entrepris sur le hangar n°1, notamment la toiture, ce qui va nécessiter la sortie des appareils abrités sous ce hangar par mesure de sécurité. Les propriétaires seront tenus informés en temps utile.

Le programme d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier.

Le trésorier expose la situation financière du club, qui est satisfaisante comme l'a présentée le Président dans son rapport.

Le compte de résultat sera affiché sur le tableau de communication du club house. Le club dispose de :

- un compte courant, avec au 31 décembre 2025, 8 599.10 €
- un livret A ,qui contient 23 179.16 €
- un compte à terme , avec 30 000 €.

En 2025, le club a fait face au remplacement du moteur du DR 400 sans difficulté, cette opération était programmée et provisionnée.

On notera un coût d'entretien conséquent de NS(de l'ordre de 14 000 €) dû entre autres au remplacement de la boîte à air(c'est fait pour quelques années...) et d'éléments du train avant. Ces frais sont pris en considération dans l'évaluation du coût de l'heure de vol que nous avons fait évoluer modérément en conseil d'administration du 17 janvier 2026, donc encore une fois, le club est en bonne santé financière.

Les repas du jeudi (au nombre de 692 en 2025) dégagent quelques bénéfices qui participent au fonctionnement de l'aéroclub(chauffage, eau,).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Sécurité des vols.

Frédérique Vouta, en sa qualité de responsable pédagogique prend la parole et insiste sur quelques points particuliers :

- En matière d'expérience de vol, il a été décidé que tout pilote n'ayant pas pratiqué depuis plus de 4 mois devra solliciter un instructeur (CR du CA en date du 17 janvier 2026). Ces validations ne doivent pas être considérés comme une sanction ou un jugement, pas un recadrage, mais simplement destinés à admettre qu'on puisse parfois «oublier » certains de nos fondamentaux.
- Niveau carburant : en retour de vol, nécessité de laisser l'appareil avec ½ plein.
- Les check lists, suivre tous les items en détail, voire plus, documents de l'appareil en place et à jour, météo, NOTAM, potentiel appareil.....

- Signaler impérativement tout incident ou anomalie : application de la culture juste, c'est également un devoir moral et de loyauté à l'égard des autres pilotes.

Aéro modélisme :

Il s'agit d'une antenne ou section de l'Aéro Club du Pays de Lapalisse, sous l'autorité du Président de l'ACPL . 2 responsables ont été désignés par le conseil d'administration :
Claude Roux et Henri Tocquart.

La piste a été remise en état, des travaux sont envisagés sur le mobil home et une reprise de l'activité pourrait être envisagée fin mars.

Divers :

A étudier : réalisation comme dans certains aéroclubs, d'une infrastructure d'accueil (genre studio, on a déjà sanitaires/douche)) pour des équipages de passage ce qui permettrait d'accroître la notoriété de l'ACPL.

Intégration au CA et vote:

Par vote à main levée, 3 membres cooptés en cours d'année 2025 sont intégrés au conseil d'administration :

- **Frédérique Vouta,**
- **Laurent Montagnac,**
- **Jean Pierre Ray.**

2 membres dont les mandats arrivaient à échéance en 2026 sont reconduits :

- **Loÿs Carrier,**
- **Thierry Darpin.**

En fin de réunion, le nouveau Conseil s'isole et procède à l'élection de son bureau directeur :

- **Loÿs Carrier,** président,
- **Jean pierre Ray,** vice président,
- **Henri Tocquart,** trésorier,
- **Josette Michallat,** secrétaire.